

# COMMUNIQUÉ

Canadian Union of Postal Workers  
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes

377 rue Bank st. Ottawa K2P 1Y3 (613) 236-7238 (613) 563-7861 (fax)

## Message du STTP à Justin Trudeau : On s'en souviendra!

*Le STTP promet de poursuivre la lutte; toutes les options sont sur la table*

Pour diffusion immédiate

Le lundi 26 novembre 2018

**OTTAWA** – Le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) examine toutes les options qu'il a à sa disposition pour contester la loi de retour au travail qui a été adoptée par le Sénat plus tôt en soirée. La loi renvoie les travailleuses et travailleurs des postes aux mêmes vieux problèmes non réglés en milieu de travail, et ce, durant la période la plus occupée de l'année.

« Les travailleurs et travailleuses des postes sont consternés et scandalisés, et avec raison, déclare Mike Palecek, président national du STTP. Cette loi enfreint notre droit à la libre négociation collective, qui est pourtant garanti par la *Charte canadienne des droits et libertés*. »

Obligés de retourner au travail à cause de la loi, les travailleuses et travailleurs des postes seront assujettis aux mêmes conditions que celles prévues dans les anciennes conventions collectives. On peut donc s'attendre, d'ici à Noël, aux répercussions suivantes :

- il y aura au moins 315 accidents du travail invalidants à Postes Canada;
- les factrices et facteurs ruraux et suburbains travailleront environ 250 000 heures sans être payés;
- les travailleurs et travailleuses de l'unité urbaine travailleront des milliers d'heures supplémentaires obligatoires;
- les FFRS continueront de bénéficier, selon les mots de Postes Canada, de « l'équité, mais non de l'égalité ».

Avant la présente ronde de négociations collectives, le gouvernement libéral de M. Trudeau se posait en ardent défenseur du mouvement syndical. Avec cette loi, adoptée de manière accélérée, il est clair qu'il a tourné le dos aux travailleurs et travailleuses des postes.

« Les travailleurs et travailleuses des postes continueront de défendre leur droit de négocier une entente, ajoute Mike Palecek. Nous savons qu'une convention collective imposée par arbitrage ne fera que prolonger les problèmes d'accidents du travail, d'inégalité et de surmenage. Si le gouvernement de Justin Trudeau pense que l'adoption de ce projet de loi réglera quoi que ce soit à long terme, il se trompe. »

-30-

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquer avec :

Emilie Tobin, service des communications du STTP, 613-882-2742 ou [media@cupw-sttp.org](mailto:media@cupw-sttp.org) (anglais)

Lise-Lyne Gélineau, présidente, section locale de Montréal du STTP, 514-914-0350 ou [lise-lyne.gelineau@sttpmtl.com](mailto:lise-lyne.gelineau@sttpmtl.com) (français)